

Communiqué de presse de l'UNICEF & de Harvard

CHILDREN AND TRANSITIONAL JUSTICE: TRUTH-TELLING, ACCOUNTABILITY AND RECONCILIATION

EMBARGO: 9 mars 2010, 12:00(EST) / 5pm GMT

L'archevêque Desmond Tutu condamne la poursuite de la violence à l'égard des enfants

Florence-Boston, le 9 mars 2010 – L'archevêque Desmond Tutu a déclaré aujourd'hui que le recours systématique aux enfants et les mauvais traitements qu'ils subissent lors de conflits dans le monde se sont poursuivis sans discontinuer au cours de ces 20 dernières années. Il a cité, parmi les violations graves dont sont victimes les filles et les garçons, le meurtre, le viol, les agressions, l'esclavage sexuel et le recrutement forcé.

Prenant la parole lors de la présentation de la publication conjointe de l'UNICEF et de l'Université de Harvard, *Children and Transitional Justice: Truth-Telling, Accountability and Reconciliation*, le lauréat du Prix Nobel de la paix a déclaré "qu'il fallait mettre un terme au cycle – apparemment sans fin – de violence et de conflit, transformant les enfants en instruments de guerre".

Même si les poursuites judiciaires sont un axe essentiel du renforcement de la responsabilité des auteurs de tels crimes, l'archevêque a précisé que le succès de toute transition d'une situation conflictuelle à une situation pacifique dépend de la place – et de la participation active – qui sera réservée aux enfants dans l'établissement d'un avenir pacifique et stabilisé. La vision et l'ambition d'une justice transitoire sont dès lors de permettre aux sociétés ayant été déchirées par les conflits et la violence de panser ses plaies et d'habiliter les citoyens – victimes, témoins et auteurs – à narrer leurs expériences et à convenir d'un canevas judiciaire propre à assurer leur avenir.

"La mort d'enfants et les souffrances qui leur sont infligées en périodes de conflit et d'instabilité sont la preuve flagrante que le monde n'a pas été en mesure de faire des droits et du bien-être des enfants une priorité", a poursuivi l'archevêque Tutu. Et de conclure : "Les processus de justice transitoire permettront de rectifier cette situation ; leur succès ou leur échec dépendra donc dans une grande mesure du rôle que les enfants y joueront".

L'ouvrage *Children and Transitional Justice: Truth-Telling, Accountability and Reconciliation* analyse des expériences pratiques afin de déterminer la manière dont les tribunaux internationaux, les commissions pour la vérité et les processus traditionnels pourraient être utilisés pour lutter contre l'impunité des auteurs de crimes à l'égard des enfants et pour protéger les droits des enfants concernés. Il examine des modalités à la fois sûres et utiles d'implication des enfants dans différentes circonstances.

Ce livre affirme également sans ambages que l'impact d'une commission pour la vérité ne peut être durable que si les intervenants perçoivent une différence tangible dans leurs vies au terme de ce processus. Les enfants ont

Communiqué de presse de l'UNICEF & de Harvard

eux-mêmes indiqué que toutes les années perdues pouvaient être récupérées par le biais de l'éducation, de la formation professionnelle et de la reconstruction d'établissements scolaires.

Rédigé par des experts en droit international et en droits de l'homme, *Children and Transitional Justice: Truth-telling, Accountability and Reconciliation* contient une analyse juridique et des études de cas à propos de l'implication d'enfants dans les commissions pour la vérité en Afrique du Sud, en Sierra Leone et au Liberia, examine le recours aux poursuites et processus judiciaires pour tenter de combattre l'impunité dont jouissaient les auteurs de crimes commis par l'ARS en Ouganda et aborde de nouvelles techniques de traçage génétique destinées à confondre les coupables et à permettre aux enfants disparus de retrouver leur famille en Argentine et au Salvador. *Children and Transitional Justice - Truth-telling, Accountability and Reconciliation* apporte la preuve que les enfants doivent occuper une place importante dans la transition vers des sociétés post-confliktuelles.

Note aux éditeurs

Les matériels médiatiques sont disponibles auprès de la salle de presse du Centre:
<http://www.unicef-irc.org/presscentre/indexNewsroom.html>

Pour obtenir des compléments d'informations et des entretiens, veuillez contacter :

James Elder
Chief
Communications & Partnerships
Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF
Mobile : +393357582585
Numéro fixe : +390552033354
jelder@unicef.org

ou

Patrizia Faustini
Senior Communication Assistant
Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF
Numéro fixe : +39-055-2033 253
Fax: +39-055-2033 220
pfaustini@unicef.org